

conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

## **AEROSOL IMPERMEABILISANT 250 ML FAMACO**

Date de création 12/06/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

## RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit AEROSOL IMPERMEABILISANT 250 ML FAMACO

Substance / mélange mélange
Numéro FAM01130099

UFI N1TX-S7FT-1306-DH74

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Utilisations prévues du mélange

#### Utilisations déconseillées du mélange

non indiqué

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### **Fournisseur**

Nom ou raison sociale Sté des Ets F.PFIRTER FAMACO

Adresse 83 AV DE LA REPUBLIQUE, CHATILLON, 92320

France

N° TVAFR63652031592Téléphone+33(0)1.42.53.06.43Emailcontact@famaco-paris.frAdresse webwww.famaco-paris.fr

Personne compétente responsable de la fiche de données de sécurité

Nom Sté des Ets F.PFIRTER FAMACO Email contact@famaco-paris.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

### RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### Classification du mélange selon le règlement (CE) no 1272/2008

Le mélange est classé comme dangereux.

Aerosol 1, H222, H229 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 2, H411

# 2.2. Éléments d'étiquetage

#### Pictogramme de danger







### Mention d'avertissement

Danger

# Substances dangereuses

Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics

acétate de n-butyle

Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **AEROSOL IMPERMEABILISANT 250 ML FAMACO**

Date de création	12/06/2025		
Date de révision	Numéro de version 1.0		
P102	Tenir hors de portée des enfants.		
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.		
P211	Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.		
P251	Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.		
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.		
P391	Recueillir le produit répandu.		
P405	Garder sous clef.		
P410+P412	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.		
P501	Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.		

#### 2.3. Autres dangers

non indiqué

#### **RUBRIQUE 3** — Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

Le mélange contient ces substances dangereuses et les substances pour lesquelles la concentration maximale admissible dans l'air en milieu professionnel est déterminée.

Numéro d'identification	Nom de la substance	Teneur en % de poids	La classification selon le règlement (CE) no 1272/2008	Rem.
Index: 601-004-00-0 CAS: 106-97-8 CE: 203-448-7	butane	25-<50	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (gaz comprimé), H280	1, 2, 3
CE: 927-510-4	Hydrocarbons, C7, n-alkanes, isoalkanes, cyclics	25-<50	Flam. Liq. 2, H225 Asp. Tox. 1, H304 Skin Irrit. 2, H315 STOT SE 3, H336 Aquatic Chronic 3, H412	
Index: 607-025-00-1 CAS: 123-86-4 CE: 204-658-1	acétate de n-butyle	10-<25	Flam. Liq. 3, H226 STOT SE 3, H336 EUH066	
Index: 601-003-00-5 CAS: 74-98-6 CE: 200-827-9	propane	2,5-<10	Flam. Gas 1, H220 Press. Gas (gaz comprimé), H280	2

#### Remarques

- 1 Note C: Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.
- 2 Note U (tableau 3): Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme "gaz sous pression" dans l'un des groupes suivants: "gaz comprimé", "gaz liquéfié", "gaz liquéfié réfrigéré" ou "gaz dissous". L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est conditionné et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas. Les codes suivants sont assignés:

Press. Gas (Comp.) Press. Gas (Liq.) Press. Gas (Ref. Liq.) Press. Gas (Diss.)

Les aérosols ne sont pas classés comme gaz sous pression (voir annexe I, partie 2, section 2.3.2.1, note 2).

3 Substance pour laquelle des limites d'exposition sont définies.

Le texte intégral de toutes les classifications et mentions de danger figure à la section 16.

### **RUBRIQUE 4** — **Premiers secours**

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

non indiqué



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **AEROSOL IMPERMEABILISANT 250 ML FAMACO**

Date de création

12/06/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

#### En cas d'inhalation

non indiqué

En cas de contact avec la peau

non indiqué

En cas de contact avec les yeux

non indiqué

En cas d'ingestion

non indiqué

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

En cas d'inhalation

non indiqué

En cas de contact avec la peau

non indiqué

En cas de contact avec les yeux

non indiaué

En cas d'ingestion

non indiqué

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

non indiqué

#### RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

non indiqué

Moyens d'extinction inappropriés

non indiqué

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

non indiqué

5.3. Conseils aux pompiers

non indiqué

#### RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

non indiaué

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

non indiaué

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

non indiaué

6.4. Référence à d'autres rubriques

non indiqué

### **RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage**

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

non indiqué

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

non indiqué

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

non indiqué

#### RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **AEROSOL IMPERMEABILISANT 250 ML FAMACO**

Date de création 12/06/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

#### France

# Décret n° 2021/1849 du 28 décembre 2021, décret n° 2021/1763 du 23 décembre 2021 et arrêté du 9 décembre 2021

Nom de la substance (du composant)	Туре	Valeur
hutana (CAS, 106, 07, 9)	VLEP-8h	1900 mg/m <sup>3</sup>
butane (CAS: 106-97-8)	VLEP-8h	800 ppm
	VLEP-8h	241 mg/m <sup>3</sup>
Acétata da a hutula (CAC, 122, OC, A)	VLEP-8h	50 ppm
Acétate de n-butyle (CAS: 123-86-4)	VLCT (ou VLE)	723 mg/m <sup>3</sup>
	VLCT (ou VLE)	150 ppm

#### Union européenne

#### Directive (UE) 2019/1831 de la Commission

Nom de la substance (du composant)	Туре	Valeur
	OEL 8 heures	241 mg/m <sup>3</sup>
acétate de n-butyle (CAS: 123-86-4)	OEL 8 heures	50 ppm
acetate de 11-butyle (CAS: 123-66-4)	OEL 15 minutes	723 mg/m <sup>3</sup>
	OEL 15 minutes	150 ppm

# 8.2. Contrôles de l'exposition

non indiqué

Protection des yeux/du visage

non indiqué

Protection de la peau

non indiqué

**Protection respiratoire** 

non indiqué

**Risques thermiques** 

non indiqué

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

non indiqué

## RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide Couleur incolore

Odeur donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation donnée non disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle donnée non disponible

d'ébullition

Inflammabilité donnée non disponible
Limites inférieure et supérieure d'explosion donnée non disponible
Point d'éclair donnée non disponible
Température d'auto-inflammation donnée non disponible
Température de décomposition donnée non disponible
pH donnée non disponible
Viscosité cinématique <7 mm²/s à 40 °C
Solubilité dans l'eau donnée non disponible

Solubilité dans l'eau donnée non disponible Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log) donnée non disponible Pression de vapeur <110 kPa (1,10 bar).

Densité et/ou densité relative

densité <1 g/cm³



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **AEROSOL IMPERMEABILISANT 250 ML FAMACO**

Date de création Date de révision 12/06/2025

Densité de vapeur relative

donnée non disponible donnée non disponible

Numéro de version

Eormo

Caractéristiques des particules

Forme

pulvérisateur d'aérosol : non spécifié

9.2. Autres informations

non indiqué

#### RUBRIQUE 10 - Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

non indiqué

10.2. Stabilité chimique

non indiqué

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

non indiqué

10.4. Conditions à éviter

non indiqué

10.5. Matières incompatibles

non indiqué

10.6. Produits de décomposition dangereux

non indiqué

# **RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques**

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

non indiqué

Toxicité aiguë

non indiqué

Corrosion cutanée/irritation cutanée

non indiqué

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

non indiqué

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

non indiqué

Mutagénicité sur les cellules germinales

non indiqué

Cancérogénicité

non indiqué

Toxicité pour la reproduction

non indiqué

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non indiqué

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

non indiqué

Danger par aspiration

non indiqué



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **AEROSOL IMPERMEABILISANT 250 ML FAMACO**

Date de création

12/06/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

non indiqué

# **RUBRIQUE 12** — Informations écologiques

12.1. Toxicité

non indiqué

12.2. Persistance et dégradabilité

non indiqué

12.3. Potentiel de bioaccumulation

non indiqué

12.4. Mobilité dans le sol

non indiqué

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

non indiqué

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

non indiqué

12.7. Autres effets néfastes

non indiqué

#### RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

non indiqué

#### **RUBRIQUE 14** — Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

UN 1950

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

**AÉROSOLS** 

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

2 Gaz

14.4. Groupe d'emballage

non pertinent

14.5. Dangers pour l'environnement

non pertinent

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

non indiqué

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non pertinent

#### Informations complémentaires

Numéro d'identification du danger

Numéro ONU

Code de classification

Étiquettes



5F

2.1+présentant des risques pour l'environnement



Code de restriction en tunnels

(D)



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **AEROSOL IMPERMEABILISANT 250 ML FAMACO**

Date de création 12/06/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

Transport aérien - ICAO/IATA

Instructions d'emballage passager 203 Instructions d'emballage cargo 203

**Transport maritime - IMDG** 

EmS (plan d'urgence) F-D, S-U MFAG 620

#### RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

non indiqué

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

non indiqué

#### **RUBRIQUE 16 — Autres informations**

#### Liste des mentions de danger standardisées utilisées dans la fiche de données de sécurité

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H220 Gaz extrêmement inflammable.
 H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Liste des conseils de prudence utilisés dans la fiche de données de sécurité

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues

et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P391 Recueillir le produit répandu.

P405 Garder sous clef.

P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à

50 °C.

P501 Éliminer le contenu/récipient dans conformément à la réglementation locale.

# Autres informations importantes du point de vue de la sécurité et de la protection de la santé humaine non indiqué

#### Acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR Accord relatif au transport international routier d'objets dangereux

Aerosol Aérosol

Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique (chronique)

Asp. Tox. Danger par aspiration
CAS Chemical Abstracts Service

CE Code d'identification pour chaque substance figurant dans l'EINECS
CLP Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à

l'emballage des substances et des mélanges

COV Composés organiques volatils

EINECS Inventaire européen des produits chimiques commercialisés



conformément au Règlement (UE) 2020/878 de la Commission tel que modifié

# **AEROSOL IMPERMEABILISANT 250 ML FAMACO**

Date de création 12/06/2025

Date de révision Numéro de version 1.0

EmS Plan d'urgence

**EuPCS** Système européen de catégorisation des produits

FBC Facteur de bioconcentration

Flam. Gas Gaz inflammable Flam. Liq. Liquide inflammable

Association internationale du transport aérien IATA

**IBC** Code International relatives à la construction et à l'équipement de navires

transportant des produits chimiques dangereux en vrac

**ICAO** Organisation de l'Aviation Civile Internationale

**IMDG** Code Maritime International des Marchandises Dangereuses

IMO Organisation Maritime Internationale

Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques INCI

ISO Organisation internationale de normalisation **IUPAC** Union internationale de chimie pure et appliquée

Coefficient de partage octanol/eau log Kow

Numéro ONU Numéro d'identification à quatre chiffre de la substance ou de l'objet repris dans la

réglementation modèle de l'ONU

OFI Valeurs limites d'exposition en milieu professionnel

PBT Persistant, bioaccumulable et toxique

PMT Persistant, mobile et toxique

Partie par million ppm

Press. Gas Gaz sous pression Press. Gas (Comp.)

Gaz sous pression : gaz comprimé Press. Gas (Diss.) Gaz sous pression: gaz dissous Press. Gas (Liq.) Gaz sous pression : gaz liquéfié

Press. Gas (Ref. Liq.) Gaz sous pression : gaz liquéfié réfrigéré

**REACH** Enregistrement, évaluation, autorisation et la restriction des produits chimiques

Accord concernant le transport ferroviaire d'objets dangereux RID

Skin Irrit. Irritation cutanée

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un STOT SE

UE Union européenne

**UVCB** Substance de composition inconnue ou variable, produit de réaction complexe ou

matière biologique

vPvB Très persistant et très bioaccumulable

Très persistant et très mobile vPvM

### Instructions pour la formation

non indiqué

#### Restrictions d'emploi recommandées

non indiqué

Information sur les sources de données utilisées pour compiler la fiche de données de sécurité

non indiqué